

Interpellation

Titre: **Confiance numérique, cybersécurité et protection des données à Pully**

Nous apprécions tous l'évolution de la numérisation de la commune qui permet à tous les citoyens de Pully d'avoir accès à tant d'informations utiles sur le site pully.ch et qui facilite les relations avec les différents bureaux communaux. D'autres communes suivent également cette même tendance, sans toutefois en avoir encore maîtrisé tous les risques.

Alors que la presse relate régulièrement des faits de données volées aux organisations ou de systèmes verrouillés par un chiffrement accompagné d'une demande de rançon ou d'autres sinistres encore, une série de cyberattaques cible les communes vaudoises.

Suite à ces événements les habitants de Pully se posent des questions sur le niveau de protection de leurs données. Certains se demandent si le registre des habitants tenu par l'Office de la population et toutes les données très sensibles qui y sont rattachées sont bien sécurisées. D'autres s'interrogent sur le site web ou d'autres encore aimeraient savoir si toutes les données de gestion de l'administration communale ainsi que des accès réseaux avec les différents partenaires étatiques et privés sont sous contrôle.

Tout récemment, j'ai été interpellée par des membres du conseil suite aux incidents graves dont on parle beaucoup dans les communes, par exemple à Rolle et qui s'inquiètent de subir les mêmes incidents à la Ville de Pully.

Dès lors, au vu des préoccupations susmentionnées, et conformément à l'Art. 70 – Interpellation du Règlement de notre Conseil, je souhaite poser les questions suivantes à la Municipalité, en la priant de bien vouloir renseigner le Conseil communal sur les points ci-après :

- Est-ce que les données gérées par le Ville de Pully sont à l'abri des risques?
- Est-ce qu'une ligne de conduite est clairement définie si un événement tel qu'une attaque par chiffrement des données a lieu?
- Quels sont les grandes lignes des mesures de protection et de prévention prises actuellement par la commune de Pully pour protéger ses données et pour éviter une cyberattaque ou une fuite de données?

D'avance, je remercie la Municipalité de ses réponses.

Le 6 octobre 2021

Jacqueline Reigner
Conseillère communale
1^{ere} vice-présidente du conseil communal